



Formation : Manager la bientraitance dans son établissement

INFORMATIONS :

Public concerné et pré-requis:

Directeur et responsable d'établissement

Durée : 3 jours

Intervenant :

Directeur d'établissement médico-social

CONTEXTE :

La bientraitance et la prévention de la maltraitance constituent des enjeux majeurs de notre système de santé. Elles ne peuvent se déployer et atteindre leurs objectifs sans une volonté managériale clairement affichée et soutenue par une méthodologie et des outils spécifiques.

La promotion de la bientraitance a pour objectif non seulement de lutter contre les actes de maltraitance mais de déployer un mode de prise en charge et d'accompagnement des personnes accueillies en établissement centré sur leur projet de soins, leurs besoins, leurs attentes et leurs droits.

La promotion de la bientraitance contribue également à l'amélioration de la sécurité des soins, tout en étant un levier d'une meilleure qualité de vie au travail. En ce sens son approche et son déploiement doivent être conçus comme un projet managérial de gestion des risques.

LE + DE LA FORMATION

Ébauche puis enrichissement au fur et à mesure de la formation d'une cartographie des risques de maltraitance.

OBJECTIFS :



Formation : Manager la bientraitance dans son établissement

- **Développer une culture de la bientraitance :**
 - Actualiser les connaissances réglementaires : textes législatifs, normes, recommandations
 - Définir les notions de bientraitance et de maltraitance
 - Identifier les risques de maltraitance
 - Apprendre à détecter et signaler une maltraitance
- **Développer une réflexion managériale sur la prévention et la gestion de la maltraitance :**
 - Rôle du Responsable d'établissement
 - La place des différents acteurs dans cette prévention
 - L'organisation à définir pour prévenir la maltraitance et mettre en oeuvre un plan d'action visant à développer la bientraitance

PROGRAMME :

JOUR 1 : La prévention du risque de maltraitance : l'approche de la gestion des risques

- Les concepts philosophiques et sociologiques de la bientraitance
- Le cadre réglementaire et le risque juridique
- La définition des bonnes pratiques (ANESM, HAS)
- L'approche de la gestion du risque de maltraitance : cartographie du risque de maltraitance et tableau de bord de suivi (exemple du tableau de bord RSQ-HAS 2012)
- Rôles et responsabilités tant que Responsable d'établissement ou Cadre ou Médecin Coordinateur ou IDEC)
- La place des différents acteurs dans cette prévention
- Les facteurs de risques et les situations qui questionnent

JOUR 2 : Développer une culture de la bientraitance au sein de son établissement/service/unité de soins

- Les leviers de développement d'une culture de la bientraitance, la déclinaison d'une charte de bientraitance (exemple MOBIQUAL pour les EHPAD)
- La démarche institutionnelle de bientraitance comme levier de la qualité de vie au travail
- La mise en place d'une organisation et de pratiques d'encadrement conforme aux objectifs de prévention de la maltraitance (exemple de l'outil d'animation des équipes "Bientraitance en situations de vie CCECQA-HAS 2012)



Formation : Manager la bientraitance dans son établissement

JOUR 3 : La promotion d'une dynamique de travail collectif autour de l'amélioration permanente de la prise en charge du résident

- L'organisation d'un traitement systématique des faits de maltraitance
- Le soutien des professionnels dans leur démarche bientraitante
- Savoir se fixer un ou des objectif(s) opératoire(s) et réaliste(s) pour aborder cette thématique avec son équipe
- L'importance de l'évaluation de la démarche



Formation : Manager la bientraitance dans son établissement

NOTRE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Un référentiel d'analyse basé sur les indicateurs nationaux de bonnes pratiques
- Une approche pédagogique concrète et pragmatique s'appuyant sur des méthodes de pédagogie active : alternance d'exposés théoriques courts, d'études de cas, d'analyse de pratiques...
- L'élaboration d'une cartographie des risques

— EVALUATION & LIVRABLES

- Un questionnaire préalable à la formation adressé à chaque stagiaire pour identifier les attentes de chacun et adapter l'intervention.
- Une évaluation de la satisfaction et des connaissances.

- Une documentation pédagogique remise à chaque participant.
- Une attestation de suivi de formation
- Un compte rendu de formation